

*[Text]*

may have about the brief we have already submitted and the points I have just mentioned.

Our first recommendation is to have the federal government play a role in insisting that all child care workers be formally trained. The day care regulations should be more specific as to the training required. For example, all staff working with children should meet basic standards of education. We would like to see the Federal Day Care Consultant Office in Ottawa expand its function to include the development of a national assessment instrument. The assessment would have to include the educational and competency level of staff in day care centres. The assessment instrument would then become mandatory in order to qualify for any assistance to provinces in cost-sharing day care expenses.

Our second proposal is that two years of concentrated studies be required to work in day care centres. We have decided not to expand on this recommendation in today's presentation because we think that in our formal brief we have done so sufficiently, but please ask us any questions if you want us to expand on it.

Our third recommendation is that there be a mechanism in place to ensure that untrained staff already in the field become trained. All day care staff should be formally trained and people already in the field who are untrained should qualify for financial support from Canada Manpower while attaining their qualifications. We suggest that untrained people in the field be given a five-year time span to receive a two-year diploma. Again, if after five years the day care centre still employs untrained care-givers, funding from the federal government would have to be discontinued.

Fourthly, trained child development workers already in the field would be required to continue professional development through workshops and in-service training. We feel that professional child development workers, as in any other profession, need to keep well-informed about their field, and the intent behind these professional development activities is to motivate people and to create creative ideas—keep people on the ball.

Finally and fifthly, our salaries for day care staff should correspond with the high value of work they do. We realize that the federal government does not have within its jurisdiction to dictate the salaries which should be paid to day care staff. However, we do feel the federal government has a role to play here. One way in which the federal government can

*[Translation]*

vous en prions, posez toutes les questions que vous voulez sur le mémoire que nous avons déjà soumis et les points que nous venons de mentionner.

Notre première recommandation est de faire jouer un rôle au gouvernement fédéral en exigeant que toutes les personnes qui travaillent dans les garderies reçoivent une formation structurée. Les règlements sur les garderies devraient spécifier davantage la formation requise. Par exemple, il devrait y avoir des exigences fondamentales d'instruction pour tout le personnel qui travaille avec des enfants. Nous aimerions voir les fonctions du Bureau du Conseiller fédéral des garderies, à Ottawa, augmenter pour comprendre l'élaboration d'un système national d'évaluation. Cette évaluation devrait porter sur le niveau d'études et de compétences du personnel de garderies. Ce système d'évaluation devrait être obligatoire pour toutes les garderies qui demandent aux provinces de les aider à financer leurs dépenses en vertu de programmes de partage des coûts.

Notre seconde proposition est que, pour travailler dans une garderie, il faut avoir terminé deux années d'études concentrées. Nous avons décidé de ne pas insister sur cette recommandation dans notre présentation d'aujourd'hui parce que nous pensons que nous l'avons suffisamment exposée dans notre mémoire officiel. Mais nous vous prions de poser des questions si vous voulez avoir des renseignements complémentaires.

Notre troisième recommandation est que l'on mette en place un mécanisme destiné à assurer que le personnel non qualifié qui travaille déjà dans des garderies reçoive une formation. Tout le personnel de garderies devrait recevoir une formation structurée, et les personnes qui travaillent déjà dans ce domaine, sans être qualifiées, devraient recevoir un soutien financier de Main d'oeuvre Canada pendant qu'elles étudient pour atteindre le niveau de formation requis. Nous suggérons que l'on accorde aux personnes non qualifiées qui travaillent déjà dans des garderies une période de cinq ans, pour terminer avec succès ce programme de deux ans. Si, à la fin de cette période de cinq ans, une garderie continue à employer du personnel non qualifié, le gouvernement fédéral devrait s'arrêter de la financer.

Quatrièmement, il faudrait demander aux personnes qui ont reçu une formation en développement de la jeunesse, et travaillent déjà dans ce domaine, de continuer leur formation professionnelle en participant à des ateliers et en acquérant une formation pratique. Nous pensons que les personnes qui exercent une profession dans le domaine du développement de l'enfance, comme les membres des autres professions libérales, doivent rester au courant des derniers développements dans leur domaine, et l'intention qui anime toutes ces activités de développement professionnel est de motiver les gens et de provoquer des idées créatives—de garder les gens au courant.

Finalement, et cinquièmement, les salaires des personnes qui travaillent dans les garderies devraient correspondre à la valeur élevée du travail qu'elles accomplissent. Nous réalisons que le gouvernement fédéral n'est pas responsable d'imposer les salaires des personnes qui travaillent dans les garderies. Cependant, nous pensons que le gouvernement fédéral a un